

Séance du 16 janvier 2019

Le seize janvier deux mille dix-neuf, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous sa présidence.

Date de convocation : 10/01/2019

Date d'affichage : 22/01/2019

Étaient présents : MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, DUFORT Erik ; Mmes LEDOUX Malika, PAISANT Nadège ; M. BAZIN Denis ; Mmes LEVALLOIS Mireille, NOURRY Cécile ; M. ALLIX Gratien ; Mmes LEMERRE Honorine, CANTO Stéphanie ; M. LEPLEY Laurent.

Étaient excusés : M. BELLÉE Pascal (procuration Mme LEDOUX) ;
M. BOURGÈS André (procuration M. BAZIN).

Mme CANTO, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

Approbation du compte rendu de la séance du 19 décembre 2018 : M. le Maire demande s'il y a des remarques. Aucune modification n'étant à apporter, il est donc approuvé à l'unanimité.

I. Indemnités kilométriques Adjoint Technique (visa 18/01/2019)

M. le Maire expose au Conseil Municipal que M. Maxime PICOT a utilisé son véhicule personnel pour se rendre à la visite médicale.

Le Conseil Municipal, après délibération, accorde à M. Maxime PICOT, adjoint technique, une indemnité kilométrique de 10.56 €, au titre de ses déplacements pour l'année 2018 à l'extérieur de la commune avec son véhicule personnel (33 km x 0.32 € selon le barème en vigueur).

II. Indemnités kilométriques Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe (visa 18/01/2019)

M. le Maire expose au Conseil Municipal que Mme LEBEHOT Myriam a utilisé son véhicule personnel pour se rendre dans différentes administrations et réunions.

Le Conseil Municipal, après délibération, accorde à Mme LEBEHOT Myriam, adjoint administratif principal 1^{ère} classe, une indemnité kilométrique de 126.24 €, au titre de ses déplacements pour l'année 2018 à l'extérieur de la commune avec son véhicule personnel (394.5 km x 0.32 € selon le barème en vigueur).

III. Point financier année 2018

M. le Maire rend compte de la réunion de la commission des finances. Il présente les chiffres de l'année 2018 en fonctionnement et en investissement.

Il conclut que les finances de la commune sont bonnes : la capacité de paiement est satisfaisante et il n'y a pas eu besoin de recourir à la ligne de trésorerie.

IV. Affaires diverses

- Halte ferroviaire : M. le Maire rappelle que depuis le 9 décembre 2018 les trains ne s'arrêtent plus en gare de Carantilly. De nombreuses voix s'élèvent, des usagers sont en colère et demandent des réactions face à

cette décision prise sans concertation par la région et sans moyens de substitution. Il propose qu'une pétition soit mise en place à la mairie à compter du mardi 22 janvier. Le CM donne son accord à l'unanimité.

- Grand débat national : M. le Maire fait part au CM des nombreuses questions que se posent les habitants. Il pense que des débats publics animés par nos « grands élus » n'apporteront rien. Il fait un tour de table pour avoir le sentiment de chacun sur ce grand débat national. Il en résulte, à l'unanimité du CM, que nous devons mettre en place un cahier d'expression citoyenne, dans lequel chacun peut venir en mairie inscrire ses doléances qui seront transmises. Il invite chaque conseiller municipal à donner son avis. Un cahier sera mis en place à partir du 22 janvier.

- Voirie : M. le Maire donne la parole à M. Bruno CORON, adjoint chargé de la voirie. Il rend compte de la réunion qu'il a eue avec M. VIOLETTE, chargé de la voirie au Département. De nombreux points ont été évoqués et en particulier : l'aménagement de la bande de stationnement à droite en montant la côte des écoles, le passage de la ligne de chemin de fer, la modification du carrefour de la RD 29 et RD 99 en direction des salles, la mise en place d'un passage protégé pour traverser la RD 99 en direction des salles A. RIHOUEY et E. BEAUFILS, l'étude de ralentisseurs dans l'agglomération. Il informe le CM qu'il attend l'étude et le montant des travaux.

Une tournée de visite des chemins communaux par la commission est prévue le 2 février.

Vente d'herbe du site des « Beaux Regards » : M. CORON demande qu'elle se fasse plus tôt que les autres années, les exploitants devant être en mesure de mettre de l'engrais. De plus, il fait part d'une demande de M. Henri LEROUXEL qui souhaite obtenir un bail sous conditions s'il est retenu. Une annonce sera mise dans la presse et la décision sera prise au prochain conseil.

V. Questions diverses

- M. Laurent LEPLEY fait part au CM de l'engorgement des parkings près des salles et du restaurant et demande ce qui pourrait être envisagé. M. le Maire lui répond qu'il faut attendre la modification de la carte communale.

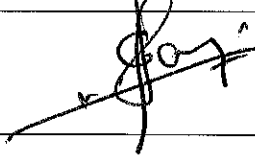

- Cérémonie des vœux : Elle aura lieu le 19 janvier salle E. BEAUFILS.

- Le bulletin municipal est en cours d'élaboration : il sortira début février.

- Le prochain conseil aura lieu le mercredi 20 février à 20H30.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h30.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Pierre BOURGE 	La Secrétaire, Stéphanie CANTO 
Bruno CORON	Mireille LEVALLOIS
Erik DUFORT	Cécile NOURRY
Malika LEDOUX	Gratien ALLIX
Nadège PAISANT	Honorine LEMERRE
Pascal BELLÉE PP Mme LEDOUX	Laurent LEPLEY
Denis BAZIN	André BOURGÈS PP M. BAZIN

